

BULLETIN D'INFORMATION NEW WORK FRANCE

mai 2017 / Numéro 5

PETIT DEJEUNER BUSINESS



Le 7 avril 2017 à 9H00 au
Mercure Mâcon Bord de Saône

Agenda :

1. Les News
2. Les nouvelles missions
3. Comment développer son réseau avec New Work France
4. Questions / Réponses



LE STATUT DE FREE-LANCE PERÇU COMME UNE SOLUTION POUR AMELIORER SES CONDITIONS DE TRAVAIL

Une nouvelle étude, 10 000 sondés européens imaginent des solutions pour améliorer leur quotidien de travail, équilibrer vie personnelle/vie professionnelle et flexibiliser leurs horaires.

Dans ce contexte, le salariat semble ne plus faire recette. Un tiers des actifs européens interrogés estime que leur employeur ne contribue pas assez à leur développement professionnel (28 % les salariés français).

En France 53 % songent au statut de free-lance comme alternative plus épanouissante à leur emploi salarié actuel (68 % des Européens).

La conclusion de cette étude montre que le statut de free-lance hyper médiatisé attire, car il montre effectivement une forme de liberté dans le travail. La réalité peut être tout autre sans un minimum de préparation à un tel changement de carrière.

« *L'Entrepreneuriat, cette alternative au CDI*

qui séduit de plus en plus.. »

NEW-WORK-FRANCE

VERITES CONCRETES SUR LE STATUT DE FREELANCE

Freelance désigne en fait le travailleur indépendant qui vend ses services à une entreprise, le plus souvent des prestations intellectuelles dans l'informatique, la communication, le conseil aux entreprises, le coaching, la formation...

Le fait d'être votre propre patron offre une grande liberté mais implique une certaine autonomie. Il vous faut prospecter votre clientèle, vendre votre expertise et en assumer la réalisation. Souvent, du moins au départ, vous exercez votre métier à partir de votre domicile, chez le client, dans un centre d'affaire ou en coworking. Vous devez choisir le statut social qui vous convient le mieux.



LE RESEAU NEW WORK FRANCE :

Dans un monde des affaires souvent impitoyable, les relations fondées sur la confiance et le respect mutuel sont essentielles à la construction d'un réseau prospère. Le Réseau NEW WORK FRANCE a pour vocation d'être un accélérateur d'activités.

UNE FORCE DE PROPOSITION :

- De valoriser votre savoir faire ;
- De Capitaliser sur vos savoir-être ;
- De développer votre réseau ;
- D'accompagner vos concrétisations d'opportunités professionnelles.

Nous contacter

NEW WORK FRANCE

Mercure Hôtel Mâcon Bord de Saône

26 Rue Pierre de Coubertin

71000 MÂCON

☎ 06 48 92 25 05

nwf@new-work-france.com

<http://new-work-france.com/>



*" Entre crise économique et nouvelles aspirations des salariés,
le CDI traditionnel pourrait bien être chahuté dans les prochaines années. "*